

Réunion chercheurs du vendredi 8 Février 2019

Présents

Pascal Rihet, Christine Brun, Christophe Chevillard, Benoit Ballester, Nathalie Arquier, Nathalie Lalevée, Sandrine Marquet, Laurent Perrin, Bearice Loriod, Aitor Gonzalez.

Bourse doctorale de l'école doctorale

Les soutenances des masters sont dissociées des soutenances de l'école doctorale.

Coté encadrant

Pour proposer un sujet à l'école doctorale, il faut une HDR. Il faut remplir une fiche dite « sujet » avant le 1er Mars. Cette fiche sous-entend la notion d'équipe. Le laboratoire prend la décision d'associer à la notion d'équipe, la notion de thématique. Ainsi, chaque HDR souhaitant proposer un sujet indiquera l'intitulé de la thématique et le nom du responsable de celle-ci.

Les sujets seront vérifiés et validés par l'école doctorale le 15 mars 2019.

Les sujets seront visibles à partir du 18 mars 2019.

En Avril-Mai, chaque futur encadrant qui aura au préalable déposé un sujet doit rattacher le nom d'un candidat à sa demande.

Critères de validation :

- Un encadrant ne doit pas déjà encadrer plus de trois thèses (taux d'encadrement à 100%) quelques soient les financements des étudiants. Un co-encadrement d'une thèse compte 0.5.
- Un encadrant ne peut pas déposer un sujet s'il a eu une bourse de l'école doctorale l'année précédente.

La composition des jurys doit être connue au plus tard le 18 mars 2019.

Pascal Rihet participera au jury Biologie Santé

Christine Brun et Denis Puthier participeront au jury Microbiologie Biologie Structurale Genomique Bioinformatique.

Remarque complémentaire mais tout aussi importante:

cette nouvelle procédure souligne l'importance de soutenir l'HDR pour proposer et encadrer un projet de thèse. Tout le monde doit donc faire son maximum pour finaliser ou initier les futures candidatures.

Côté étudiant

Les étudiants doivent déposer leur candidature avant le 31 mai 2019.

Il leur faudra un laboratoire d'accueil.

Ils doivent avoir au minimum une mention AB et être dans le top 30% de leur master.

Suivant les masters, en fonction de la date du jury de S4 décidée par le responsable du master, le TOP 30% est défini sur :

- Les notes du semestre S3
- Les notes des semestres S3 et S4

Pour les étudiants provenant d'un master où le classement est basé sur les deux semestres, il leur est conseillé de postuler même s'ils ne sont pas dans le TOP30% après le semestre S3. Tout peut changer avec le S4.

Possibles nouveaux arrivants au TAGC

Magali Casanova a décidé de ne pas rejoindre le TAGC

Centuri

Centuri met en place des actions.

Tout le monde doit s'y intéresser car il y a des opportunités

Appel d'offres post doc actuellement ouvert. 5 postdocs seront financés.

Une Journée Centuri aura lieu le 10 mai.

Une école d'été pour les élèves Ingénieurs au lieu début juin.

Un Plateau d'ingénierie (Optique, analyse d'images, mécatronique, analyse de données) est en cours de montage/organisation.

Centuri va faire par ailleurs une demande de locaux dans l'ancienne bibliothèque universitaire (échéance 2023).

Election du président d'AMU

Trois listes de candidature :

- Eric Berton (actuel VP innovation-valorisation, doyen STAPS)
- Thierry Paul (actuel VP Formation, Sc. Eco)
- Philippe Blache (Directeur de l'Institut Convergences ILCB (Institute of Language, Communication and Brain), SHS)